

**EPLEFPA de Châlons-en-Champagne**  
**CFPPA de l'Épine**

52 allée du Château  
51460 L'ÉPINE

Tél. : 03 26 68 66 11  
Fax : 03 26 68 66 26  
cfppa.somme-vesle@educagri.fr

www.cfppalepine.fr



© 2016 degreés • Châlons-en-Champagne



## CERTIPHYTO RECYCLAGE CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES



### OBJECTIFS VISÉS

- Renouveler le Certiphyto « Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ».
- Former à la réduction des produits, promouvoir les stratégies permettant de réduire leurs utilisations, sécuriser l'utilisation pour l'homme et l'environnement et actualiser ses connaissances.

### MODES DE VALIDATION

Attestation de suivi et de validation des compétences acquises.



Suivez-nous sur nos pages **facebook** : @cfppadelepine / @bpeducateurcanin



## DURÉE DE L'ACTION

- 14 heures (2 journées de 7 heures).

## DATE DES SESSIONS

- Dates à définir.

## VOIE DE FORMATION

- Formation professionnelle continue.

## CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Arrêté du 29 Août 2016 portant création et fixant les modalités d'obtention du certificat individuel pour l'activité « Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques » - Renouvellement.
- Réglementation et sécurité environnementale > 4h.
- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public > 3h.
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives > 7h.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### EN SALLE

- Mobilisation des acquis des stagiaires et apports théoriques via support informatique (PowerPoint).
- Apports théoriques sur les problématiques de milieux locaux (zones de captages...).
- Illustration des pratiques par la présentation de photos.

### NOMBRE DE STAGIAIRES

- Min : 8 personnes / Max : 15 personnes.

## DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Questionnaires de satisfaction.

## PRÉREQUIS

- Avoir des connaissances techniques de base.
- Être titulaire au préalable du certificat individuel « Conseil ».

## COÛT DE LA FORMATION

11€ / Heure.



## CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Tout public.



## INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- Prise en charge possible OCAPIAT (adhérents) ; n° 6949.
- Autres financements : (OPCO, plan de développement des compétences...).
- Formation éligible au CPF.



Contact : Élodie GOBILLARD - 03.26.68.66.11  
cfppa.somme-vesle@educagri.fr